



Commune de Donzenac

rythmes scolaires 2018 - 2019

Réunion publique du 20/03/2018

UN MAINTIEN DE L'ORGANISATION
SUR 4,5 JOURS

Un groupe de travail et un temps de réflexion

Rappel

Mise en place d'un groupe de travail fin 2017 avec des représentants :

- du corps enseignants,
- des parents d'élèves,
- des agents communaux,
- des institutions : Inspection Académique, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Caisse d'Allocations Familiales 19,
- Des associations locales.

Méthodologie

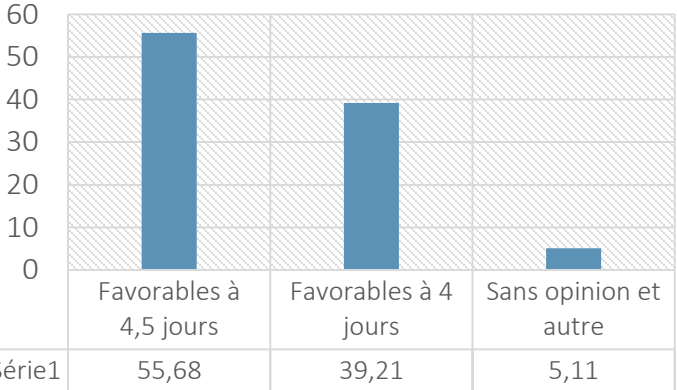
Diffusion d'une consultation auprès :

- Des familles,
- Des enseignants,
- Des agents communaux,
- Des enfants (primaire).

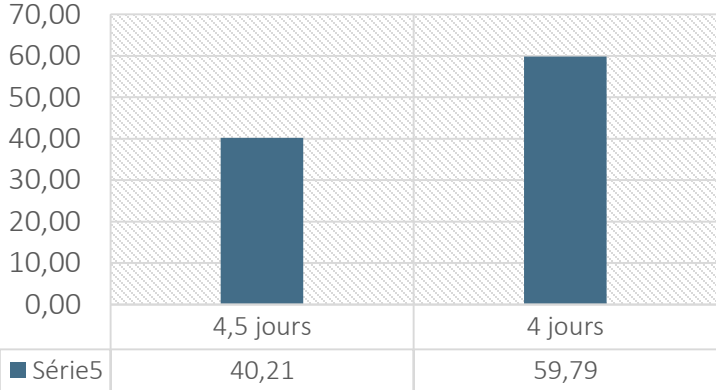
Débat en groupe de travail

Des résultats peu tranchés

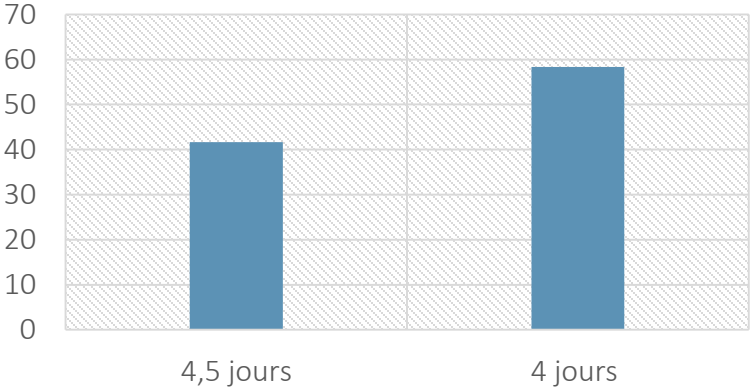
FAMILLES (%)



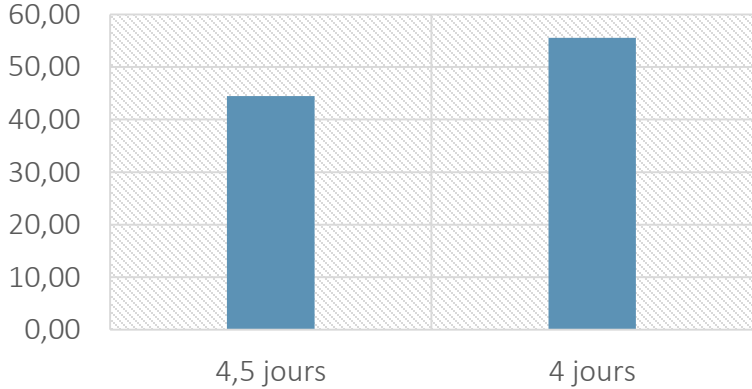
ENFANTS (%)



ENSEIGNANTS (%)



AGENTS COMMUNAUX (%)



Un choix final laissé au conseil d'école

Position du conseil municipal : validation du vote du Conseil d'école



Vote le 5/02/2018 :

Semaine de 4,5 jours : 16 voix

Semaine de 4 jours : 10 voix

Abstention : 2 voix

DES EVOLUTIONS D'ORGANISATION

Prise en compte des échanges du groupe de travail

Une satisfaction globale des familles

Maintien des jours et horaires de classe pour la prochaine rentrée

Maintien de l'organisation des APC

Des éléments qualitatifs abordés dans les questionnaires qui ont amené une **réflexion sur l'accueil de l'après midi après la classe** :

- Un rythme soutenu pour les enfants inscrits aux ateliers dès 15h30 en raison du maintien d'une sortie symbolique à 16h30
 - Une majorité d'enfants qui restent dans la cour pendant 1h
 - Un service d'étude surveillée en accès libre pour les enfants

Une nouvelle organisation

Maternelles

15h30 :

Fin de la classe et début de l'ALSH

15h30 – 16h :

Temps calme : réveil de sieste,
récréation

16h – 16h50 :

Animations et goûter

16h50/17h :

Transfert vers les locaux de l'ALSH

17h-19h30 :

Petits ateliers, animations

Départ possible à tout moment à partir de 15h30 :

- Pour les enfants de petite section, il sera toujours demandé aux parents de préciser à quel moment les enfants partiront afin qu'ils ne soient pas réveillés inutilement de la sieste.
- Les enfants devront être repris à l'école jusqu'à 16h50 et à l'ALSH passé cet horaire.

Gratuité de service jusqu'à 16h.

Une nouvelle organisation

Primaires

15h30 :

Fin de la classe et début de l'ALSH

15h30 – 16h :

Récréation, goûter

16h – 17h:

Petits ateliers, animations libres

17h-18h:

Etude surveillée, ateliers, animations libres

18h – 19h30 :

Animations

Départ possible à tout moment à partir de 15h30 sauf entre 17h et 18h pour les enfants qui participeront aux ateliers. (sur inscription)

Les enfants pourront être repris au portail de 15h30 à 16h, puis à l'ALSH passé cet horaire.

Gratuité de service jusqu'à 16h.

Transport scolaire, APC

Les enfants prenant le ramassage scolaire bénéficieront de la gratuité jusqu'au départ du car.

Pour les enfants participant aux APC et se rendant ensuite à l'ALSH, gratuité jusqu'à 16h30.